



En cas de divorce à quoi ai je droit ?

Par **alerteorange06**, le **06/06/2010** à **08:44**

Bonjour,

Rien ne va plus dans mon couple. Même si le divorce n'a pas encore été évoqué pour le moment, je suis inquiète car je ne travaille plus depuis plusieurs années et n'est pas de revenus. J'ai 45 ans et malgré tous mes efforts je ne retrouve pas de travail.

Je suis en couple avec mon mari depuis 15 ans, mais mariée depuis 2002. Nous avons 1 enfant (6 ans) ensemble (j'en ai 2 autres d'une union précédente). Nous sommes mariés sous la séparation des biens. Il m'a fait une donation entre époux en ce qui concerne notre maison.

Ses revenus : 5000 €/mois

Moi : environ 800 € / mois

En cas de divorce à l'amiable par exemple, à quoi aurais je droit ?

une pension alimentaire certainement mais quel montant ?

une prestation compensatoire ?

Ai je des droits sur la maison ?

merci de vos éclaircissements SVP ?

cdlt